



Cabinet de conseil en gestion et investissement

CITADEL cabinet de conseil en gestion d'investissement, vous aide à mettre en œuvre et concrétiser vos projets d'investissement, d'optimisation fiscale, de préparation à la retraite et de transmission.

Chaque épargnant possède un parcours unique et singulier, qu'il soit chef d'entreprise ou salarié, indépendant ou encore propriétaire d'une entreprise familiale. C'est la raison pour laquelle nous consacrons tout le temps nécessaire à comprendre votre situation personnelle pour vous proposer des solutions d'investissement et patrimoniale adaptées à vos besoins.

CITADEL est spécialisé en gestion de patrimoine, planification financière et ingénierie patrimoniale.

Profondément engagés dans la durabilité, nous avons développé une large palette de solutions d'investissement durables et une expertise reconnue.



CITADEL



Solutions d'investissement

En tant que cabinet privé, les solutions d'investissement sur mesure sont au cœur de notre approche de gestion de patrimoine. Nous faisons la relation entre investisseurs et différents établissements bancaires privés ou entreprises d'investissement à travers la France ou l'Europe, afin de proposer tous types de placements auprès de nos différents partenaires bancaires.

Investissement garanti

Nous nous faisons forts de vous proposer les meilleurs rendements tant sur des produits sécurisés et innovants tels que les investissements en SCPI immobilières ou les investissements en résidence étudiante, en contrat à terme, parking d'investissement, ou des produits plus classiques tels que les assurances vie, comptes à terme, PERP, CEL, PEL etc...

Investissement dynamique

Nous vous proposerons des courtiers financiers pour une gestion de portefeuille personnalisée qui couvriront toutes les classes d'actifs, qu'elles soient cotées (actions, obligations, fonds, etc.) ou non cotées (private assets, private equity, immobilier, infrastructure, etc) afin de vous faire bénéficier des meilleures solutions du marché.

Réduire ses impôts

CITADEL, vous conseille dans la mise en place de solutions de défiscalisation et de réduction d'impôts, que ce soit pour optimiser l'impôt sur l'IFI ou l'optimisation fiscale immobilière et également de la défiscalisation, ou optimisation fiscale sur vos revenus, qui consistera à réduire le montant de ses impôts par différents produits et dispositifs.





Une large offre de produits et services

Le cabinet CITADEL intervient sur tout type de sujet : fiscalité, placement financier, investissement immobilier, SCPI, investissement parking, assurance emprunteur, retraite, transmission etc.

Nous travaillons avec un très grand nombre de banques, sociétés de gestion et entreprises d'investissement en vue de vous mettre en relation avec les meilleurs partenaires afin de vous proposer les produits les plus performants et adaptés à chaque situation.

Des conditions tarifaires très compétitives

Il n'y a aucun surcoût à passer par CITADEL. Au contraire, le cabinet vise à offrir des conditions privilégiées (le plus souvent dérogatoires aux conditions standards des fournisseurs). Ainsi, le cabinet ne prend pas de droit d'entrée (0%), ni sur versements (0%), ni aucuns frais d'arbitrage (0%). Nous nous rémunérons exclusivement auprès des partenaires bancaires et entreprises d'investissement en tant qu'apporteur d'affaires ce qui induit une quasi gratuité sur l'ensemble des services que nous proposons. Le cabinet ne facture pas non plus d'honoraires (sauf étude spécifique sur demande explicite avec devis au préalable).

Par cette politique, le cabinet a pour objectif de fidéliser sa clientèle et de favoriser la recommandation.





A propos de **CITADEL**

Notre cabinet ne propose ou n'effectue aucun investissement direct avec la clientèle.

Nous sommes donc d'une impartialité totale quant à la légitimité et la fiabilité des produits qui vous seront apportés et faisons forts de vérifier en amont toutes les garanties et solvabilités des acteurs avec qui nous travaillons ainsi que la fiabilité des actifs sélectionnés.

Nos partenaires bancaires ou entreprises d'investissement sont tous régulés par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution de la banque de France) tout comme notre cabinet qui lui-même est muni de cette régulation indispensable et indissociable pour tout acteur ou mandataire dans le monde des investissements.

Notre crédo sera de vous apporter essentiellement des produits ainsi que des rentabilités généralement réservés à une élite financièrement aisée, exclusivement disponibles auprès de banques ou entreprises d'investissement privées.

Notre équipe est constituée de personnes ultra-compétentes tant sur l'écoute que la mise en place de stratégies individuelles, selon le profil d'investissement établi pour chaque investisseur.



CITADEL